

Ordre de vente au crédit du compte de prévoyance

Dépôt de prévoyance

Numéro de dépôt

Preneur de prévoyance

Nom

Prénom

Compte de prévoyance à créditer

Numéro de compte

Mandat

Par la présente, je mandate la fondation de prévoyance Liberty 3a («Fondation») d'exécuter au bénéfice de mon compte de prévoyance susmentionné l'ordre suivant:

Papiers-valeurs Fonds Portefeuilles collectifs internes

Nombre	Contre-valeur (CHF)	Nom	Numéro de valeur
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____

Règlement de la Fondation

Les rapports entre le preneur de prévoyance ou le cas échéant ses survivants et la Fondation sont régis par les dispositions des règlements de la Fondation. En optant pour une solution d'investissement en papiers-valeurs, conformément au règlement et aux directives de la Fondation, le preneur de prévoyance reconnaît et assume les risques y afférents.

Droit applicable et for juridique

Toutes les relations juridiques sont soumises au droit suisse. Le lieu d'exécution se situe au lieu du siège de la Fondation. Le for juridique est déterminé en fonction de l'art. 73 LPP.

Signature

Lieu, date

Signature du preneur de prévoyance